



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

MARS
2013 - 470
Tirage : 80 exemplaires



Prochaines réunions
LES DIMANCHE 17 MARS 2013
DE 9 H 30 A 11 H 30. ET 7 AVRIL 2013

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Jeux-Concours
3 – Agenda
4 – Etude : Les émissions Croix-Rouge, dite ‘ Monument de Mérode ‘
10 – Petits Etats d’Europe : La Cité du Vatican
12 - Réalisation inter-membre
□ □ □ □

En direct du Secrétariat,

Après les chutes de neige de ces dernières semaines, beaucoup de nos philatélistes sont restés au chaud chez eux.

En espérant que le temps va nous permettre de retourner au club et aux différentes bourses philatéliques (consultez notre agenda).

Je rappelle que nos membres peuvent (gratuitement) faire passer des annonces philatéliques dans notre flash.

Le vendredi 15 mars à 19 heures 30, le club organise son souper annuel à l'école hôtelière du Collège Cardinal Mercier. Réservez au plus vite votre participation à ce souper, pour le 8 mars au plus tard.

Je rappelle à nos membres qu'ils n'oublient pas de venir reprendre leurs nouveautés, ainsi que le matériel qu'ils ont commandé.

Merci de votre collaboration.

A bientôt.

Votre Secrétaire
W. Cloquet



Jeux Concours 2013

6ème épreuve. 5 points par réponse exacte.

SENIORS.

- 470.1 Je n'utilise ni pinceau crayon mais du papier, de la colle et des ciseaux
 a) Mon nom et prénom ?
 b) N° de mon premier timbre ?
- 470.2 Je suis un peintre congolais né en 1956
 a) Mon nom et prénom ?
 b) J'ai créé un timbre. N° du timbre ?
- 470.3 Je suis fondateur de cette abbaye en 1129
 a) Mon nom et prénom ?
 b) Le nom de l'abbaye et la localité ?
 c) N° du timbre de l'abbaye ?
- 470.4 Un timbre oblitéré d'une abbaye la plus ancienne fondée
 a) N° du timbre ?

JUNIORS

- 470.1j Je n'utilise ni pinceau crayon mais du papier, de la colle et des ciseaux
 a) Mon nom et prénom ?
 b) N° du timbre ?

□ □ □ □ □

Attention : Senior, une seule réponse par question !!!

A remettre ou renvoyer pour le 7 avril 2013 au plus tard à
 Mme Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

□ □ □ □ □

Réponse de l'épreuve numéro 4 :

- 468.1 - Timbre n° 505
 468.2 - a) Repas Pot au feu
 b) Alost
 c) Beffroi, timbre n° 2200
 468.3 - a) Joseph Wauters
 b) Timbre n° 1878
 468.4 - Une seule flamme d'Alost

□ □ □ □ □

Classement et points :

Madame Caroline	0 points	35 points
Mr Bosse J-C.	20 points	80 points
Mr Flamand C.	35 points	95 points
Mr Lambert M.	0 points	55 points

□ □ □ □ □

Cotisation

Pour 2013 la cotisation est de 10,00 € à verser sur le compte du C.P.B. n°
 IBAN : BE84 0010 0348 0659



AGENDA

Dimanche 3 mars 2013, de 8,30 à 15 heures

13^{ème} Bourse nationale

Cafétaria du Hall des Sports, Sportveldweg, 6 à Boortmeerbeek
Entrée gratuite, vaste parking.

□ □ □ □ □

Dimanche 3 mars 2013, de 9 à 17 heures

11^{ème} bourse pour collectionneurs

Ecole Saint-François, rue de Pintamont 28 à Ath

Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Samedi 9 mars 2013, de 8,30 à 16 heures

23^{ème} bourse toutes collections et bourse de livres

Collège Saint Augustin, Avenue Astrid, 13 à Gerpennes

Timbres-poste, cartes postales, numismatique, télécartes, BD, livres, vieux papiers, objets de collections. - Bar, restauration, bière locale.

□ □ □ □ □

Samedi 16 mars, de 9 à 16 heures

Bourse annuelle

Gemeenschapscentrum Nekkerdal, Emile Bockstaellaan 107 à Laeken

Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Samedi 16 mars 2013

Grande bourse

Centre Culturel, Grand Place 59 à Farcienne

□ □ □ □ □

Dimanche 17 mars 2013, de 9 à 17 heures

32^{ème} Bourse des collectionneurs

Salle des fêtes de Hollain, rue de Jollain à Hollain/Brunehau

Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Samedi 23 mars 2013, de 9 à 16 heures

7^{ème} Grande bourse

Château, Chemin d'Oultre-Heure 20 à Ham-sur-Heure / Nalinnes

□ □ □ □ □

Lundi 1^{er} avril 2013, de 9 à 16 heures

28^{ème} Bourse d'échange

INDBE (Ecole Normale) rue des Postes 101 à Braine-le-Comte

Philatélie, numismatique, cartophilie

Parking, buvette, petite restauration, entrée gratuite, bienvenue à tous.

□ □ □ □ □

Dimanche 7 avril 2013, de 9 à 16 heures

8^{ème} Bourse d'échange

Salle communale, Rue Defalque 6 à 1490 Court-Saint-Etienne

Philatélie, marcophilie, numismatique et cartophilie

Buvette, petite restauration, entrée gratuite, bienvenue à tous

□ □ □ □ □

1914 - Emission Croix-Rouge, dite Monument de Mérode

Etude sur les contrefaçons et les falsifications

Avant-propos

En parlant avec plusieurs amis philatélistes, j'ai été étonné du nombre de ceux-ci qui ignorent complètement la réalité des timbres faux sur le marché belge.

Je vous reparlerai donc des fameuses séries Croix-Rouge de 1914 cataloguées sous les numéros 126 à 134. La première représente le Monument de Mérode, la seconde du Roi Albert petit format et la troisième du Roi Albert grand format.

Voici l'histoire des deux premières séries, telle qu'elle m'a été racontée par un négociant philatélique de l'époque en 1968, Louis Gailly.

Nous sommes envahis, l'exode vers la France et l'Angleterre a vidé le pays en grande partie. Bruxelles fuit, Malines aussi où se trouve l'Atelier du Timbre.

Un matin de septembre 1914, un dessinateur va prendre son travail à l'atelier en question, il se trouve seul dans les locaux entièrement désertés. Il attend, perplexe, qu'une idée lumineuse lui passe par la tête et le lendemain, il revient avec un ami, à deux ils commencent à charger les planches entières et intactes des timbres cités plus haut. Il y a beaucoup de papier original, beaucoup d'encre rouge, verte et violette.

Tant qu'il y a du papier et des encres d'origine, tout marche sur des roulettes.

Beaucoup de ces séries passèrent en Allemagne, et bien entendu, les poches du dessinateur devenu imprimeur se remplirent très vite.

Tous ces timbres ne furent jamais officiellement déclarés faux, ils ne l'étaient pas d'ailleurs, puisque tout était correct : papier, encre et impression ;

Mais tout a une fin, la dernière feuille passa, la dernière palette d'encre également.

Alléché par les plantureux bénéfices, qu'une petite entreprise de ce genre pouvait donner, nos deux lascars achetèrent un papier différent, des encres différentes et dernière calamité, mais de taille, les planches commençaient doucement à s'user, la presse était évidemment grande et lourde, notre homme n'étant pas du métier n'avait surement pas employé toute la précision voulue dans son travail.

Aussi, dès que le dessinateur lança sur le marché de Bruxelles des séries avec ce nouveau papier et cette nouvelle encre, le pot aux roses fut découvert.

La suite, vous la connaissez, les marchés belges et étrangers furent inondés de ces fausses séries.

Un bon conseil : n'achetez ces séries que munies d'un certificat en bonne et due forme !

Historique

Commençons par la première série, numéros 126 à 128.

Voilà une série qui a le triste privilège d'avoir été falsifiée de la collection de Belgique. Elle est la plus facile à reconnaître (manque de cédille au Q de Belgique).

La série suivante numéros 129 à 131 est plus dangereuse à l'effigie du Roi Albert, car les Q sont bien formés et on ne peut les distinguer des authentiques que par les couleurs assez ternes et le papier.

Les authentiques, les 10 et 20 c., le mot Belgique est plus rapproché du haut de la cartouche que du bas ?

Pour les couleurs, les boucles devant et derrière le mot Belgique sont différentes (voir dessin plus loin).

La troisième série, numéros 132 à 134, on croyait qu'elle n'avait pas tenter les faussaires, mais elle a été également falsifiée mais en plus petit nombre.

Les artistes ont tripotés surtout pour en faire des dentelures différentes - 12 x 14, 14 x 12, 11 x 12 qui bien évidemment sont mieux cotés.

Cette série a été décidée par le gouvernement belge à Sainte-Adresse et commandée à la firme *Waterloo Bros et Leyton Lt.* de Londres.

Enfin, j'ai tenu le meilleur pour la fin, contrairement aux chiffres de tirage annoncé dans le catalogue officiel (COB) c'est-à-dire 70.000 exemplaires, le 10 c. (n° 130) il a été tiré 999.989 exemplaires et le 20 c. (131) seulement 60.000 exemplaires ont été imprimés.

Pour la série Monument de Mérode, numéros 126 à 128, le tirage des 5 c. et 10 c. a été de 150.000 exemplaires et seulement 50.000 exemplaires pour le 20 c.

Voici les chiffres effectivement vendus à la poste (bureau de poste belge de Sainte-Adresse) :

5 c. = 23.214 ex.

10 c. = 140650 ex.

20 c. = 8.660 ex.

Pour l'effigie du Roi Albert :

5 c. = 5.631 ex.

10 c. = 12.161 ex.

20 c. = 9.130 ex.

Conclusion :

Ces 2 séries sont plus rares que les séries dites Croix-Rouge de 1918 (15.000 exemplaires) ou encore la Grande Orval (17.718 exemplaires).

Il est certain qu'en raison des circonstances spéciales (chute d'Anvers - Retrait du gouvernement belge) la poste évacuée en France à Sainte-Adresse (Le Havre), il est impossible d'établir les chiffres exacts des tirages, mais avouez entre ceux annoncés actuellement et ceux vendus officiellement, la différence est un peu excessive !

Première série - Monument de Mérode, numéros 126 à 128

Voilà une série qui a le triste privilège d'avoir été la plus falsifiée de la collection de Belgique.

Remarques pour le 5 centimes :

Authentiques

- 1- B et E de Belgique sont bien séparés
- 2- Les lettres E et L, U et E de Belgique se touchent à la base
- 3- Le Q de Belgique a une cédille bien marquée



Authentique



Faux

- 4- Le mot Belgique se trouve au centre du cartouche.

Faux

- 1- B et E de Belgique se touche pour ainsi dire
- 2- Les lettres E et L, U et E de Belgique sont distingués
- 3- Le Q de Belgique n'a pas de cédille et forme un O
- 4- Le mot Belgique occupe le haut du cartouche



Remarques pour les 5, 10 et 20 centimes

Authentiques

- 1- Les deux branches de la croix rouge sont d'égale largeur
- 2- Les boucles devant et derrière Belgique sont différentes pour les trois valeurs



5 centimes



10 centimes



20 centimes

Ornement à la droite de Belgique

- 3- Les 5 et centimes ont 1 mm
- 4- Le 20 centimes a 28.5 mm

- 5- Sur les 10 et 20 centimes le mot Belgique est plus rapproché du haut du cartouche que du bas
- 6- Le 20 centimes est sur papier rosé.

Faux

- 1- La bande verticale de la croix rouge est légèrement plus large que l'horizontale
- 2- Les boucles devant et derrière Belgique sont identiques pour les trois valeurs
- 3- Les faux ont 29,5 mm
- 4- Le 20 centimes a 29,5 mm
- 5- Le mot Belgique est équidistant du haut et du bas du cartouche.

Deuxième série - Effigie royale, numéros 129 à 131.

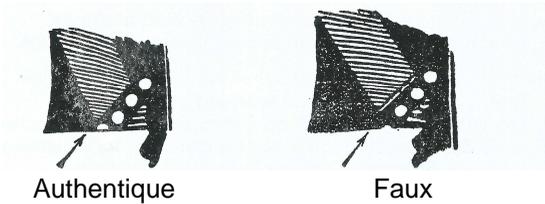
Remarques pour le 5 centimes

Authentiques

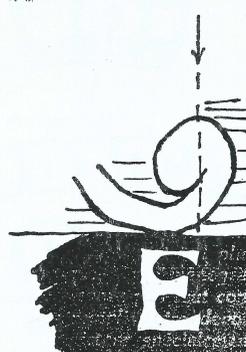
- 1- L'authentique mesure 26,5 mm
- 2- La croix a une couleur terne.

Faux

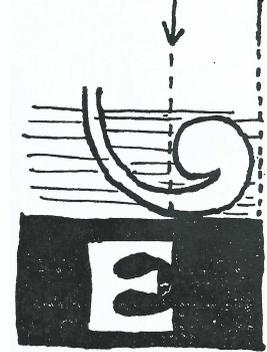
- 1- Le faux mesure 26 mm
- 2- La croix a une couleur vive.



5 centimes



10 centimes



20 centimes

Remarques pour le 10 centimes

- 1- L'authentique a un demi millimètre en plus que le faux
- 2- La croix a une couleur terne pour l'authentique et vive pour le faux
- 3- Les lettres E et L, G et I de Belgique se touche sur le faux
- 4- Le I est plus grand que le Q sur les authentiques.

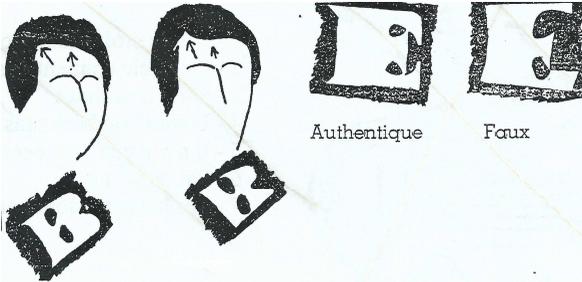
Remarques pour le 20 centimes

- 1- Le G de Belgique a le dos plat sur les authentiques tandis que sur les faux le dos est arrondi
- 2- La cédille du Q est mal venuesur les faux
- 3- Le mot Belgique est plus rapproché du haut que du bas du cartouche sur les authentiques, tandis que sur les faux il est juste au milieu du cartouche.

Troisième série - Emission de 1925, Effigie Albert I, numéros 132 à 134

Faux : très répandu

- 1- Le dessin des faux est moins ombragé
- 2- La forme du visage
- 3- La forme des lettres de Belgique, le B et le dernier E
- 4- La croix de droite a le côté gauche de sa barre transversale plus petite que du côté droit



Oblitérations

Estampilles rencontrées fréquemment



**3 octobre 1914 - Au profit de la Croix-Rouge.
Série dite Monument de Mérode (Berchem-Anvers)
Statue de Josué Dupont.**

Lithographie Verschueren, Anvers. L'impression fut arrêtée à la chute d'Anvers



Faux



**3 Octobre 1914 - Au profit de la Croix-Rouge
Effigie de S. M. le Roi Albert I
Croix imprimée en rouge**



René Bosse



Lettre de Rome (Roma) à Paris (France) du 27 novembre 1854

Cette lettre est adressée au "Contre amiral Mathieu" qui avait jeté l'ancre au "44 rue Caumartin" à Paris. Il s'agit de Pierre Louis Aimé Mathieu, né en 1790 et nommé amiral en 1846, géographe éminent et membre du Bureau des Longitudes.

La lettre porte un cachet rouge d'entrée en France daté du 4 décembre attestant du passage par Pont de Beauvoisin alors ville frontière sur la rivière Guiers entre la Savoie (Piémont Sardaigne) et la France. Le lettre est arrivée à Paris le même jour.

La mention manuscrite "10" indique la taxation à 10 décimes payée par le destinataire.



Lettre d'Amelia (Ombrie / Umbria) à Rome (Roma) du 26 avril 1862

Cette lettre est affranchie avec un [timbre sarde](#) à 20 centesimi. Ce [tarif](#) était suffisant jusqu'en février 1860 car les deux villes faisaient alors partie des Etats Pontificaux. Mais, en 1862, l'Ombrie était passée dans le tout nouveau [Royaume d'Italie](#) aussi c'est donc le [tarif postal pour l'étranger](#) qui devait s'appliquer. Ceci explique la mention manuscrite "3" qui signifie une surtaxe de 3 décimes (30 centesimi) perçue à l'arrivée à Rome. Il est intéressant de noter que [l'unification](#) des usages postaux en [Italie](#) s'est faite lentement. Ainsi le [cachet à date](#) a bien été mis à la "mode [sarde](#)" mais pas la grille oblitérante typique de la Poste des Etats de l'Église.



Rétablissement des États pontificaux

Lettre de 1857 postée à [Camerino](#), région [Marches](#) avec un timbre des [États pontificaux](#).

À la suite du [congrès de Vienne](#) (1815), [Pie VII](#) rétablit les États pontificaux. Une administration postale autonome se met donc en place et, sur les premières émissions de timbres, figurent les armes du Vatican.

La première émission a démarré en 1852 et contenait 11 valeurs.

Le [pape Pie IX](#) eut la bonne idée d'émettre des [timbres-poste](#) pour ses [états](#) en 1852. Ils étaient libellés en Bajocchi et Scudo, la monnaie des Etats de l'Eglise (Stato Pontificio). Ils restèrent en vigueur jusqu'en 1866 mais dans des [territoires](#) de plus en plus restreints. Ils furent remplacés par les [timbres](#) du gouvernement provisoire favorable au [Risorgimento](#) en [Romagne](#) en juin 1859 et par les [timbres](#) de [Piémont Sardaigne](#) dans les Marches et l'Ombrie en février 1860 ainsi que dans le [nord](#) du Latium en septembre. Seule la [ville de Rome](#) continua à les utiliser jusqu'en 1870 avec toutefois en 1867 une [émission](#) en Centesimi, par souci d'unification avec la nouvelle monnaie du [Royaume d'Italie](#).

D'autres valeurs ont été émises en 1867 (non dentelés), puis dentelés en 1868. Ils ont eu une diffusion géographique beaucoup plus faible.

Intégration à l'unité italienne

En 1860, le [Piémont](#) annexe une partie des États pontificaux, laissant [Rome](#) au [pape](#). Pendant un premier temps ces régions vont utiliser des timbres émis par d'autres états italiens (Romagne et Sardaigne), puis rapidement les nouveaux timbres de la nouvelle Italie en 1862.

Seule Rome va continuer à utiliser les timbres des états pontificaux.

Après la chute de [Rome](#) en 1870 (voir [Etats Pontificaux](#)), le [pape](#) Pie IX se considéra prisonnier dans le [Vatican \(Vaticano\)](#). De ce fait, le [successeur de Saint Pierre](#) cessa toute activité étatique et aussi postale.

Les émissions du Vatican

Le Vatican a mis en service son propre service postal et procédé à ses propres émissions en 1929.

L'histoire postale de la cité du Vatican démarre en fait officiellement le [11 février](#) 1929. Deux jours après, le bureau postal du Vatican ouvre grâce au soutien du gouvernement italien. Le Vatican devient membre de l'[Union postale universelle](#) le 1^{er} juin. Le [29 juillet](#), le Vatican et l'Italie signent un accord postal qui prend effet le 1^{er} aout. Il permet notamment le transit du courrier par [Rome](#).

Ce même 1^{er} aout voit la première émission de 15 [timbres d'usage courant](#) (auparavant les timbres italiens étaient utilisés). Les premières valeurs (de 5 à 75 centesimis) sont illustrées par les armoiries du Vatican et les plus fortes (de 80 centesimis à 10 lires) contiennent un portrait de face du pape [Pie XI](#).

□ □ □□ □□ □ □

Banquet annuel du C.P.B.

**Nous vous informons que notre banquet annuel aura lieu le vendredi 15 mars 2013 à 19 heures 30, au Collège Cardinal Mercier.
Les inscriptions au plus tard pour le 8 mars au président.**

Réalisation inter-membre du 17 mars 2013 - 470

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Saint-Marin	710/719	x	1,80	0,50		
2	"	787/790	xx	1,25	0,25	Bord de feuille	
3	"	941/945	xx	4,00	1,00	"	
4	"	981/996	xx	2,50	0,50	"	
5	"	1018/1023	xx	4,10	1,00	"	
6	Suisse	807/810	xx	2,50	0,50		
7	"	868/871	xx	2,50	0,50	Bord de feuille	
8	"	918/920	xx	8,00	2,00	"	
9	"	1165/1169	xx	5,00	1,25	"	
10	"	1171/1173	xx	8,10	2,00	"	
11	"	1178/1179	xx	2,25	0,75	"	
12	"	1180/1183	xx	5,00	1,00		
13	"	1184/1188	xx	4,80	1,25		
14	Malte	618/619	xx	6,00	0,50	Bloc de 4	
15	"	657/660	xx	7,00	2,00	Bord de feuille	
16	Monaco	BF 59	xx	18,00	5,00		
17	"	BF 62	xx	15,00	5,00		
18	"	BF 63	xx	13,00	4,00	Jeux olympique	
19	"	1881/84-906/07-	xx	36,05	7,50	+ 911/14	
20	Gilbert Island	7604	xx	2,50	0,50	Bord de feuille	
21	Belgique	317-324	⊙	21,00	6,00		
22	"	Année 1968	xx		7,00		
23	France	BF 7	xx	10,00	2,50		
24	"	BF 8	xx	14,00	3,50		
25	"	BF 9	xx	15,00	3,75		
26	"	BF 10	xx	5,00	1,25		
27	"	BF 11	xx	18,00	4,50		
28	"	BF 12	xx	5,00	1,25		
29	"	BF 13	xx	5,00	1,25		
30	"	2605A	xx	4,40	1,10		
31	"	BL 2400A	xx	6,00	1,50		
32	"	BL 2411A	xx	8,00	2,00		
33	"	BF 14	xx	15,00	3,75	Jeux olympique	
34	"	BF 15	xx	16,00	4,00		
35	"	BF 16	xx	16,00	4,00		
36	"	BF 17	xx	7,00	1,75		
37	"	BF 18	xx	7,00	1,75		
38	"	BL 2872	xx	15,00	3,75		
39	"	BL 2964	xx	10,00	2,50		
40	"	BL 2992	xx	18,00	4,50		

!!!! Prochaine réalisation le 21 avril 2013.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié